



RESULTAT DU VOTE
Nombre de votants : 29
Voix favorables : 29
Voix défavorables :

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 14/12/2020

DELIBERATION
n° CA 2020 - 138

relative à l'acceptation d'un don de 311 ordinateurs portables

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles 712-3

Vu la délibération n° n° 2020/AP-NOV/01 de l'assemblée plénière de la Région Occitanie du 19/11/2020,

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide :

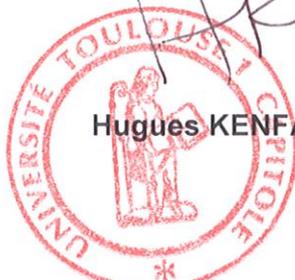
Article 1^{er}

L'acceptation du don de 311 ordinateurs portables à destination des étudiants d'une valeur unitaire de 565.20€ TTC, soit une dotation totale de 175 777.20€TTC.

Article 2

L'acceptation du don de 178 clefs 4G à destination des étudiants d'une valeur unitaire de 213.60€ TTC, soit une dotation totale de 38 020.80€TTC.

Le Président du conseil d'administration,



Hugues KENFACK